

RAPPORT
DE
L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL

JANVIER 1872

(AVEC L'APPROBATION DES SUPÉRIEURS)

~~~~~  
DIX-HUITIÈME NUMERO.  
~~~~~

MONTREAL
DES PRESSES A VAPEUR DU JOURNAL *LE NOUVEAU MONDE*

No. 22 Rue St. GABRIEL.

—
1872

RAPPORT

DE

L'ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL

JANVIER 1872

(AVEC L'APPROBATION DES SUPÉRIEURS)

~~~~~  
DIX-HUITIÈME NUMERO.  
~~~~~

MONTREAL

DES PRESSES A VAPEUR DU JOURNAL *LE NOUVEAU MONDE*

No. 22 RUE ST. GABRIEL.

1872

APERÇU SUR LES MISSIONS D'OREGON.

PAR UN ANCIEN MISSIONNAIRE.

MISSION DE TULALIP.

LETTRE D'UNE SŒUR A SA FAMILLE. (1)

(Suite.)

La messe Royale fut très-bien chantée par nos Sauvages qui chantent en deux chœurs, alternativement. Il n'y eut que le Credo qu'ils ne chantèrent pas n'ayant pu l'apprendre par cœur ; il fut chanté par les Révérends Pères et les Sœurs. Près de quatre-vingts Indiens communiaient ; il était touchant de les voir s'approcher de la Ste. Table avec le maintien le plus modeste, allant et revenant, les yeux baissés et les mains jointes. Après quelques moments de silence, tous ensemble psalmodièrent les actes qui se disent après la communion.

Monseigneur fit l'instruction en Français ; et le Révérend Père Chirouse l'interprétait en langue Sauvage. La messe finie, trente-cinq de ces bons Indiens reçurent le sacrement de confirmation et au moment de sortir du temple, tous d'une voix, psalmodièrent en leur langue, le *Sub tuum*. (C'est ainsi qu'ils terminent toujours, leurs exercices religieux, même les moindres prières qu'ils font dans leurs demeures.) Qu'il faisait bon, de voir en ces pauvres gens toute la belle simplicité de la foi la plus vive ! Je versais des larmes d'attendrissement. Oui, nous les voyions dénués des avantages de la nature et de la fortune, mais bien riches des dons de la foi et de la grâce.

(1) Voir le commencement de cette lettre à la page 36 du numéro de Septembre.

Au sortir de l'église, la plupart se rendirent chez les Sœurs, et il nous fallut de nouveau exposer l'enfant Jésus, parce que plusieurs ne l'avaient pas encore vu.

Vers midi, presque tous étaient allés prendre leur repas, ce qui nous donna le temps de prendre le nôtre. Nous ne fûmes pas longtemps sans revoir nos Indiens, qui s'empressaient de se rendre sur la place de l'église; les uns s'asseyaient sur leurs talons, d'autres sur des troncs d'arbres, mais la plupart sans façon sur le sol ou le gazon.

A une heure, Monseigneur les fit tous venir devant la maison des Pères, pour les exhorter à donner quelque chose pour le St. Père; Sa Grandeur se faisait interpréter par le R. P. Chirouse qui transmettait les paroles de Monseigneur à un de nos orateurs sauvages, qui, à son tour le répétait à toute l'assemblée. Cet homme pouvait être entendu de bien loin, tant sa voix était forte et sonore. Ces pauvres gens compatirent bien au besoin du premier Pasteur de l'Église, et firent entre eux une collecte qui s'éleva à soixante-et-dix piâtres. Ce qui est beaucoup vu leur indigence.

A deux heures, la cloche nous appelait pour la bénédiction du St. Sacrement; les Sœurs firent les frais du chant. Quelques instants après le Salut, nous voyons faire de grands préparatifs..... on transporte une table, des sièges, sur le perron de l'église qui est très élevé; sur cette table sont des prix pour les enfants; d'autres sièges sont placés au bas du perron.

Le Rév. Père Chirouse vient nous dire que nous devons nous rendre au son de la cloche, qui nous avertira bientôt. Voici donc le moment solennel !...

Vers trois heures, la cloche de l'Église de la mission des Snhomishs annonçait la fête de réception que l'on voulait faire à trois petites Sœurs de charité, arrivant au milieu de ces pauvres sauvages.

Fête pareille ne s'était pas encore vue ici.

Nous vîmes défiler les élèves du Rév. Père Chirouse au nombre de vingt-cinq, tous en costume; pantalons à carreaux bleus et blancs, chemises rouges et casquettes noires ornées d'une bande rouge en flanelle. Tous se placent sur les degrés du perron.

Sa Grandeur Monseigneur, MM. l'Agent, le Docteur, deux ou trois autres Messieurs de la réserve, trois de leurs Dames, ainsi que vos servantes, prirent place au bas, sur

un tapis de verdure (c'était du foin arrangé par rang avec beaucoup d'art). Les sauvages, au nombre de trois à quatre cents, formaient une haie en forme de cercle autour de nous. Alors commença la séance. Les élèves du Rév. Père Chirouse, vinrent, chacun à leur tour, débiter des compliments de gratitude, de bienvenue, de félicitations, etc., etc..... le tout en anglais.

Le premier fut adressé à notre vénérable évêque, pour le remercier d'avoir conduit les Sœurs au milieu d'eux. Le second, aux Sœurs elles-mêmes; exprimant les sentiments d'une joie bien vive du bonheur de nous posséder enfin; (car depuis longtemps nous devions commencer cette mission; mais les moyens nous avaient toujours manqué.) «Maintenant, ajoutaient-ils, nous aurons des mères qui prendront soin de nos petites sœurs qui jusqu'à présent moins fortunées que nous, ont été privées de cette bonne part d'éducation que nous recevions déjà depuis plusieurs années.» C'est là à peu près la substance de ce que ces chers enfants voulurent nous exprimer.

Après ce touchant accueil de nos bons petits Indiens, nos sauvages qui avaient le fusil à l'épaule, firent en ce moment une décharge qu'ils renouvelèrent deux ou trois fois, dans le cours de la séance.

La troisième adresse fut faite à M. l'Agent, pour l'engager à être favorable à notre mission.

Le tout fut fait avec une charmante simplicité. Ces petites adresses étaient entremêlées de chant. Le bon Père Chirouse profita de la circonstance pour faire paraître ses petits sauvages devant les Messieurs de la Réserve. Il y eut donc une espèce de petit examen, où on les fit lire, écrire, réciter le catéchisme, etc. Il y eut aussi plusieurs chants, anglais, français, latins et sauvages. Quelquefois tous, d'une seule voix, l'assemblée entière des Indiens répétait ces chants. Je ne saurais exprimer tout ce que le cœur éprouvait d'attendrissant, au milieu des réjouissances de ces pauvres habitants des bois.

Des prix furent ensuite distribués aux élèves; ces récompenses consistaient en pantalons, mouchoirs rouges, cravates, couteaux à ressort, et divers autres objets de ce genre, adaptés au goût des sauvages. Bonne manière de récompenser ces pauvres enfants, puisqu'ils ne sauraient apprécier autre chose. Il faut vous dire, que ceux qui recevaient un prix, allaient se faire couronner, l'un

par Monseigneur, l'autre par M. l'Agent, les suivants par les autres Messieurs, les Dames et les Sœurs, enfin par les Sauvages eux-mêmes (les principaux chefs et les parents) ; vous pouvez vous imaginer combien ces pauvres gens étaient flattés ! aussi les voyiez-vous tous, les femmes aussi bien que les hommes faire un *speech* à l'enfant qui se présentait devant eux ; c'était des témoignages de contentement et surtout des bons avis. Du nombre de ceux qui reçurent les récompenses, il y eut aussi sept jeunes gens qui, quoique sortis de l'école des Pères et même mariés et ayant des enfants, ne laissèrent pas que de recevoir aussi des prix ; c'était pour récompenser leur conduite qui avait toujours été irréprochable depuis que le Rév. Père Chirouse les avait connus. Beau témoignage pour ces bons enfants devant une telle assemblée. Ce trait nous fit comprendre que ces pauvres sauvages, vieux comme jeunes, doivent être traités comme des enfants ; enfin, après la distribution des prix, Sa Grandeur Mgr. Blanchet adressa la parole à l'assemblée (de la même manière qu'il l'avait fait pour la collecte). M. l'Agent parla, en langue sauvage et très favorablement, de notre mission. Le même Indien répétait toujours si haut, qu'il pouvait, je crois, être entendu de l'autre côté du Détroit.

Vint ensuite le tour de parler de notre Sœur Supérieure ; le Rév. Père Chirouse le fit pour elle par l'entremise de l'infatigable porte-voix, notre Indien. Le tout se termina par une dernière décharge d'armes, et chacun se retira. Les Sauvages n'allèrent pas tous à leurs tentes, car beaucoup se dirigèrent vers la maison des sœurs, nous exprimant encore leur joie en nous voyant parmi eux. Ils étaient tous enthousiasmés d'une si belle fête. Ce ne fut que très tard, le soir, que nous pûmes nous reposer des émotions de la journée en épanchant nos cœurs dans une douce conversation où chacune disait ses impressions du moment, et ses espérances pour l'avenir. Oh ! après une telle journée, nous comprenions plus que jamais toute l'importance de notre mission. Il fallait correspondre à tant de confiance, dont nous nous reconnaissons infiniment indignes. Mettant notre force dans le secours d'en haut, nous bénissions le bon Dieu de tout notre cœur, de nous avoir conduites au milieu de ces chers sauvages ; je vous dirai qu'aujourd'hui ma reconnaissance est encore plus grande, puisque je vois qu'ici

je puis offrir plus de sacrifices à celui qui a tant fait pour moi !... et ma joie s'augmente en pensant que je puis vous donner une part de ces sacrifices, chers frères et bien-aimées sœurs. Ah ! n'allez pas croire que je vous oublie dans ce que je fais pour mon bon Jésus.

Pour terminer ce journal, que j'ai voulu faire, des premiers huit jours de notre arrivée, je vous dirai que le lundi matin vers six heures et demie, Sa Grandeur Mgr. de Nesqually nous donnait sa bénédiction pour s'en retourner à Vancouver. Cette dernière séparation nous laissait tout-à-fait à l'étranger ; après ce départ, nous sentions que c'était tout de bon que nous étions chez les Sauvages... C'est aussi ce même jour que partirent vos bons Indiens qui s'étaient rendus pour la grande fête de l'Assomption. Ce matin-là se fit l'adieu solennel ; toute la matinée, il nous fallut encore donner audience. Chacun voulait, avant de s'en retourner, donner encore une fois la main aux Sœurs et leur témoigner qu'il partait le cœur rempli de joie puisqu'il les avait vues.

Un d'entre eux nous dit : « Il y a si longtemps, si longtemps, qu'on attendait, mon cœur était fatigué d'attendre ; maintenant, mon cœur est plein de joie. » C'était touchant de les voir au moment du départ. Avant de s'éloigner du rivage, nous les voyions laissant flotter leurs canots, le chapeau à la main et récitant tous ensemble et d'une seule voix, une prière pour implorer la divine protection ; après quoi ils se saluèrent et se séparèrent en diverses bandes qui désignaient autant de tribus ; c'est là leur coutume. N'est-ce pas tout-à-fait édifiant de voir tant de bons sentiments et de piété chez des pauvres sauvages.....

Avant de continuer, je regarde la date de ma lettre ; je ne puis le croire ! elle est déjà vieille d'un mois. Cela vous dit assez que j'ai bien peu de loisir ; ce n'est que le soir après que mes petites filles sont couchées que je puis écrire ; vous le voyez, il faut que j'aime encore à vous faire plaisir. Oui ! Puissent ces pages vous dire bien haut combien je vous aime, mais toujours dans la disposition de sacrifier jusqu'à la fin cette tendre affection à celui qui nous a lui-même tant aimés !

Mais je crains d'abuser de votre patience ; et je n'ajouterai que peu de chose. Après avoir vu beaucoup de Sauvages à notre arrivée, nous n'en vîmes qu'un très petit nombre dans le cours de l'automne, tous étant allés à la

pêche, à la chasse et aux fruits, faisant ainsi provision pour l'hiver ; nous étions donc à la maison presque seules avec nos enfants. La Toussaint en fit pourtant revenir de leurs courses un bon nombre. Cette fête nous parut d'autant plus solennelle, que nous voyions ces pauvres gens s'empressez de venir la célébrer. Mais la fête de Noël nous rappela celle de l'Assomption. Car ceux qui étaient éloignés et qui profitaient de la belle saison pour chasser, sont tous revenus. Presque tous s'approchèrent de la Sainte Table. Oh ! de quelles consolations nous jouissions dans ces heureux moments ; nous voudrions dire à tous ceux qui nous sont chers. « Venez et goûtez combien ces jouissances surpassent de beaucoup celles que nous avons sacrifiées ! » Vous dirais-je un mot encore de nos occupations journalières ? D'abord, nous avons la classe des filles, qui ne sont pour le présent qu'au nombre de dix-sept pensionnaires ; au printemps nous en attendons un plus grand nombre, bien que nous ne soyons payées par le gouvernement que pour vingt. En outre de la charge des enfants, nous faisons les lavages et la couture pour les Révérends Pères et leur église, puis les lavages et les coutures pour tous les enfants sous leur soin ; nous voyons aussi à leur cuisine. Ainsi vous voyez que nous avons autant qu'il faut pour occuper trois sœurs ; il est vrai que quelques-unes de nos enfants sont assez grandes et robustes pour aider, mais ces chères enfants, il nous faut les former à ces sortes de travaux, dont elles n'ont encore aucune idée ; cependant, tant bien que mal, elles aident et nous venons à bout de répondre au plus nécessaire. Oh ! quand nous entendons raconter tout ce que les Révérends Pères ont souffert et souffrent encore dans leurs voyages et pérégrinations à la poursuite de toutes ces peuplades dispersées, nous nous sentons infiniment heureuses de pouvoir, par nos services, adoucir un peu tant de privations, et par nos soins, prolonger s'il se peut des jours si chers à l'Eglise, oui, de prolonger la vie de ces apôtres qui se sacrifient avec tant de zèle et de dévouement au salut de ces pauvres Sauvages. Ce n'est pas un petit avantage pour nous d'avoir ici l'occasion d'imiter les Saintes Femmes, Marthe et Marie, chez qui Notre-Seigneur voulut bien aller prendre quelques repas durant ses prédications. Oh ! quelle belle mission ! puisse votre petite sœur y correspondre. Priez, priez bien

fort pour elle ; elle a tant besoin de secours d'en haut pour ne pas perdre une seule des occasions qui lui sont offertes, à chaque instant, de sacrifier quelque chose à notre bon Jésus, pour coopérer au salut de tant d'âmes qui sont dans les ténèbres de l'infidélité.

Pour vous donner une petite idée des privations que ces bons Pères Religieux ont eues à souffrir, surtout dans les commencements de leurs missions, je vous dirai qu'ils ont été presque des années entières sans manger de pain ; pendant près de six mois, ils ont mangé à quatre, un sac de blé qu'ils pilaient eux-mêmes avec des cailloux pour faire un pain, qu'ils cuisaient ensuite sous la cendre. Quelquefois ils faisaient des omelettes, mais devinez comment?... avec des œufs de poisson, graissant la poêle avec de la chandelle, et encore rarement, parcequ'il leur fallait la conserver pour dire la Ste. Messe. Combien de choses je pourrais vous raconter ! Quelque temps après notre arrivée, nous avons été visiter leur premier établissement dans cette mission. C'est à environ deux milles d'ici ; on s'y rend en canot. Ce lieu se nomme *Priest-Point* ou Pointe du Prêtre, parcequ'il fut un Prêtre qui coupa le premier arbre qui fut abattu sur cette pointe s'avançant dans la baie. Il y a environ une trentaine d'habitations sauvages, de petites maisonnettes et même des tentes de nattes. L'église et la maison des Révds. Pères, n'offrent à la vue en dedans comme en dehors, que des pièces de bois rond, et en y entrant, si vous êtes d'une taille élevée, il faut vous courber ou courir le risque de vous heurter la tête, comme il arriva au Révd. Père Provincial des Oblats, qui en conserve encore la cicatrice.

Ah ! que ce réduit est misérable ! Je ne puis vous dire le serrement que j'éprouvai au fond du cœur ; en visitant cette pauvre place je me disais, oh ! qu'il y a des âmes qui aiment saintement le bon Dieu, et qui désirent le faire aimer. Les Révds. Pères ont quitté cette demeure depuis environ cinq ans ; ayant eu une allocation du gouvernement, ils ont pu se bâtir assez commodément ; mais je crains de vous avoir effrayés en vous racontant ces tristes choses. Oh ! ne craignez pas pour votre petite Sœur. En comparant les choses actuelles à celles du passé, nous nous estimons être comme des reines. Et nous n'avons rien à souffrir. Croyez-moi nous avons plus que le nécessaire, quelquefois même, de l'abondance.

Dans ma nouvelle position, si j'avais quelque chose à regretter, ce serait de n'avoir pas assez de privations ; oui, je l'avoue, je voudrais avoir plus à souffrir. Mais le bon Dieu veut bien proportionner les choses à ma faiblesse : il trouve que pour le présent, c'est assez de me faire vivre avec les sauvages. Je suis chargée des enfants, et je leur fais aussi la classe. Je vous dirai que j'aime ces enfants de tout mon cœur, je ne voudrais pas même les changer pour mes petites orphelines de Vancouver..... Puis je n'ai jamais été plus heureuse... Croyez-moi, mes petits enfants sauvages me donnent beaucoup de consolation, elles sont si dociles... si respectueuses... voyez-vous, elles ont une si haute idée d'une religieuse. Plusieurs d'entre elles ont beaucoup d'aptitude pour le travail.

Il faut pourtant que je vous dise un mot de notre vieille Judith. C'est une bonne vieille sauvagesse qui demeure avec nous depuis le premier vendredi de notre arrivée ; il y avait longtemps qu'elle soupirait après les Sœurs, afin, disait-elle, qu'elle mourut avec elles.. ... Elle est toujours avec nos enfants, et m'est d'une grande utilité, surtout pour leur faire aimer le bon Dieu ; ce serait difficile pour moi, ne pouvant encore me faire comprendre assez facilement dans leur langage. Judith est une âme d'élite, et comme vous seriez touchés de l'entendre souvent exprimer sa reconnaissance de ce que les Prêtres lui ont fait connaître le bon Dieu. Elle communie tous les jours.

Je fais un effort pour cesser de vous parler de nos Indiens ; j'avais encore tant de choses à vous en dire, et qui vous intéresseraient toujours. Si je suis longtemps sans vous écrire, je vous en prie, bons frères et bien chères sœurs, ne m'accusez pas d'indifférence, car vous pouvez vous dire avec assurance : elle ne laisse pas de penser à nous, dans ses prières et sacrifices. Il passe minuit..... Demain sera le jour de l'an... Je sens avec vous, chers frères, et chères sœurs, le vide qui est au milieu de vous... Maman loh ! notre bonne maman elle n'est plus !.. Pour la première fois, en ce beau jour, vous vous sentez tout à fait orphelins... Pour moi, je regarde au ciel, j'y vois cette mère tant aimée !.. je lui demande sa bénédiction... et je lui demande mille et mille choses, pour ceux qu'elle a tant aimés sur la terre !.. Oui, bien chers frères et sœurs, consolons-nous en cette cruelle circonstance, aimons à voir nos parents, du haut du ciel nous bénir et nous obtenir de

la divine miséricorde d'innombrables faveurs dont ils connaissent mieux que nous le besoin. Et notre petite Olympe?... Elle ne nous oublie pas non plus!... Travaillons de toutes nos forces à aller les rejoindre; c'est la seule chose digne de notre attention. C'est le vœu le plus ardent que je forme, à l'époque de la nouvelle année, et pour vous très chers frères et bien aimées sœurs, ainsi que pour tous nos parents, sans en oublier un seul.

Enfin, ma santé va toujours à merveille.

Je compte sur votre indulgence pour les nombreuses incorrections de cette lettre, regardez moins à la tournure des phrases qu'au sentiment du cœur qui vous les a dictées. Soyez sans inquiétude encore une fois à mon sujet, je n'ai jamais été si bien. Adieu! Adieu!

Priez pour votre petite sœur,

MARIE DE LA FOI,

Missionnaire chez les Sauvages.

PAR UNE AUTRE SOEUR.

Providence, N.-D. des 7 Douleurs.

Tulalip, 11 Mai 1869.

Ma Révérende Mère,

J'ai été bien malade. Dans la soirée du 25 Janvier 1869, comme on préparait les boules de ouate et les autres choses nécessaires pour m'administrer la sainte Extrême Onction, votre bonne lettre m'arriva, et le lendemain lorsqu'on me la remit, je fus assez vigoureuse pour en parcourir le contenu qui me valut aussi un baume salutaire tant pour l'âme que pour le corps. J'aurais voulu vous écrire plutôt, mais la besogne ayant été un peu suspendue par ma maladie, je fus forcée de renoncer à cette douce satisfaction. Je vais maintenant vous donner un aperçu de notre humble mission à Tulalip.

Le personnel compte vingt-sept personnes : dont trois sœurs, deux vieilles, trois métisses payantes, une petite orpheline mulâtre, seize autres enfants depuis l'âge de cinq jusqu'à dix-huit ans. Une jeune femme que nous avons retirée pour la préserver des dangers où elle était exposée, en attendant que son mari, qui l'a abandonnée, *fasse son cœur* pour la reprendre, comme s'expriment les Indiens ; puis notre bonne vieille Judith que vous connaissez déjà. Nous donnons aux enfants pour cette année une heure et demie de classe le matin, et autant l'après-midi, outre l'instruction religieuse que notre bonne vieille Judith leur fait régulièrement en leur langue ; les autres moments de la journée sont employés à leur enseigner les travaux manuels de tous genres. Le Chinook qui est la langue généralement comprise de tous les sauvages, ne nous offre presque plus de difficultés ; nous la comprenons et parlons assez pour nous entendre sur les principaux besoins de la vie.

Nous avons le nécessaire pour le temporel. Notre nourriture est frugale ; mais assez substantielle pour soutenir la santé. Quant au spirituel, nous ne sommes pas moins bien partagées ; nous avons une instruction à peu près tous les quinze jours, la Ste. Messe tous les jours, le Salut et la Bénédiction du St. Sacrement tous les dimanches, en un mot, nous ne sommes privées d'aucun de nos exercices spirituels.

Adieu,

M. J. E. D.

UNE EXCURSION CHEZ LES ESQUIMAUX.

(Suite et fin.) (1)

V

Notre-Dame de Good Hope, 30 juillet 1868.

Je ne demeurai pas longtemps à la rivière Tsi-kha-tching. Mécontent du résultat de mon voyage et espérant mieux réussir sur une autre tribu esquimaude, je repartis le 1er du courant avec le même canot. Mon plan était de descendre la branche orientale (*Kurvik*) du Mackenzie au lieu de reprendre le chenal occidental (*Illuwearior*), de gagner l'île Sacrée (*Krikerk-tayaark*), qui est consacrée par les Esquimaux à la sépulture de leurs morts, et d'y vivre de la pêche et de la chasse aux rennes jusqu'à l'arrivée des Esquimaux. Je pouvais aussi chasser le renne sur l'île Richard (*Tununark*), qui est à peu de distance de la première. Vers la fin de juillet, les Esquimaux Kravané ayant coutume de se réunir dans ces parages pour la chasse de la baleine blanche, je ne pouvais manquer de les rencontrer. Je me serais rendu ensuite avec eux à leur village de Tchénérank sur la terre ferme, lieu où ils partagent les dépouilles, et j'y serais resté jusqu'en automne.

Afin de me procurer les vivres nécessaires à cette entreprise, je me rendis une seconde fois au fort Peel's-River, où je trouvai Kraroyalok et sa femme qui y attendaient le départ de la barque de la Compagnie pour le fort Simpson. Cet Esquimau ainsi que le commis du fort me détournèrent de ce second voyage, qu'ils considéraient comme téméraire. Il faisait d'ailleurs un temps affreux. Chaque jour nous amenait des giboulées de neige et de grêle par un vent glacial du nord-est, et mes payeurs, ayant vu leurs blouses de cuir volées par les Esquimaux, se trouvaient vêtus trop à la légère pour affronter sur mer un temps pareil. Enfin, pour comble de malheur, ces deux jeunes gens soignèrent si mal mes provisions, que d'un ballot de viande sèche, pemmikan et graisse, laissé en

(1) Voir le Rapport du mois de Septembre.

cache sous un arbre, je ne retrouvai pas miette deux jours après. Tout avait été dévoré par les chiens ou les gloutons. Evidemment le diable, confiné au bout du monde par les progrès de l'Évangile, jouait des siennes ; tout se liguaient contre moi. Je pris alors une détermination qui, pour être différente de la première, me parut meilleure et plus profitable au point de vue de l'étude de la langue esquimaude. Ce fut de demander Krarayalok au commis du fort, et de conduire cet Esquimau à la mission de Good-Hope, où il attendrait le retour de la barque de Peel's-river. Le commis consentit volontiers à cet arrangement, et je repris le chemin de Good-Hope, le 7 juillet, avec les deux Esquimaux et mes deux Peaux-de-lièvre. Par ce moyen, j'ai pu converser à loisir en esquimau et surprendre plus d'un secret de cette langue, tandis que Krarayalak a dû apprendre à nous mieux connaître.

Je ne parlerai pas des incidents qu'a présentés ce voyage de retour, incidents parfois dramatiques et parfois comiques, provenant des phases de crainte ou de colère où se trouvait tour à tour l'esprit des deux Esquimaux, lorsqu'ils se virent seuls et sans armes sur une terre étrangère. Leur démarche cependant prouve que leur cœur est capable de dominer la crainte et qu'ils ont une grande confiance en moi. On ne trouverait pas un seul Peau-Rouge qui voulût s'aventurer en pays esquimau, comme Krarayalok et Aularéna s'engageaient sur le territoire loucheux et peaux-de-lièvre. Dès qu'ils entrèrent dans le Mackenzie, ils s'inclinèrent d'un air recueilli et entonnèrent à voix basse un chant de médecine. En même temps leur front se rembrunit ; il ne se dérida tout à fait que lorsque, parvenus à la mission, ils se virent en sûreté.

Chaque jour, Krarayalok, qui est conjureur, s'est livré aux pratiques de la jonglerie, à titre de médecine préventive contre les maléfices des Loucheux, et peut-être aussi contre les miens.

Plus d'une fois ils complotèrent notre mort, non par méchanceté, mais par crainte. Chaque fois, je sus déjouer leurs plans, mais je dus aussi détourner bien des fois mes Peaux-de-lièvre de leur loger une balle dans la tête. Il faut dire que les Esquimaux ne leur donnaient pas d'autre nom que celui de *chiens*, et qu'ils m'appelaient pour cette raison *le Père des chiens* (*Kreymirt-apanork*). Voyant enfin qu'aucun mal ne leur était arrivé, ils repri-

rent courage et je les entendis se dire une fois : «—Le blanc est bon, c'est nous qui sommes mauvais.» Aujourd'hui mes deux Innoït sont tranquillement installés dans la mission, chantant et dansant tout le long du jour et faisant l'étonnement des métis et des sauvages, qui n'ont vus d'Esquimaux à Good-Hope qu'une seule fois, il y a dix ans. Ils assistent à nos offices et me donne chaque jour une leçon d'esquimau, ce qui m'a mis à même de composer la prière et un dictionnaire en leur langue.

Voici quelques détails que mon séjour chez les Esquimaux m'a mis à même de recueillir sur les mœurs de cet intéressant et singulier peuple.

I. Les Esquimaux de toutes les tribus se nomment eux-mêmes *Innoït* (*Innok* au singulier), c'est-à-dire *hommes*. En cela ils font cause commune, non seulement avec les Peaux-Rouges de l'Amérique, qui se donne tous le même titre, mais encore avec les Polynésiens et les malais. Par le fait les Cris se nomment *Iyiniw*; les Maskegons, *Ininiw*; les Tchutchi du Kamtchatka, *Tuski*; les Tchutkachi, *Talchut*; les Aléoutiens, *Tagut*; les Kenayer de l'entrée du détroit de Cook, *Tnainé*; les Tagals des Phillipines, *Tano*; les Montagnais et les Esclaves; *Téné*, *Déné*; les Castors, *Tané*, *Dané*; les Loucheux, *Dindjié*; les Mooris de la Nouvelle-Zélande, *Tangata*; etc. Toutes ces différentes appellations signifient *hommes*.

Les Innoït sont inclusivement un peuple littoral : ils s'étendent du Détroit de Belle Isle, entre le Labrador et Terre-Neuve, jusqu'au détroit de Behring. Ils peuplent en outre le Groënland, les îles de l'Océan glacial Arctique, les côtes entre le détroit et le mont Saint-Elie, et enfin les côtes orientales du Kamtchatka, où ils sont connus sous le nom de *Namotlos* et de *Tchuktchi* ou *Tuski*. Mais le langage de ceux-ci s'éloigne de la langue de ceux dont nous nous occupons, bien qu'un assez grand nombre de termes soient identiques.

II. Je crois pouvoir affirmer que les Esquimaux ne sont pas venus de l'Orient, et partant qu'ils ne sont pas des Scandinaves comme l'ont affirmé plusieurs savants; ils ont émigré de l'Occident par les îles Aléoutiennes, très-probablement en fuyant leurs ennemis, car c'est un peuple remuant, tracassier et pillard. Cette théorie peut se prouver :

1o Par la connaissance qu'ils ont du singe, auquel,

comme je l'ai dit, ils donnent le nom d'*okrayektuark*, (l'homme muet) ;

2o Par la forme de leur langage, dont le génie s'éloigne diamétralement de celui de leurs plus proches voisins, les Dené et les Dindjié, pour se rapprocher de celui des insulaires du Pacifique et des Japonais. On trouve, en effet, dans ces derniers dialectes un grand nombre de mots composés formés par la répétition d'un monosyllabe : par exemple, les Chinooks disent : *tam-tam*, (cœur), *wa-wa* (dire) etc. ; les Japonais : *fa-fa*, (mère), *ssi-tsi*, (père), etc. ; les Maoris : *kao-kao* (côte), *koro-koro*, (gorge), *ware-ware* (oublier), etc. Or cette construction, entièrement étrangère aux Indiens du versant oriental des montagnes Rocheuses, est propre au dialecte esquimau ; ainsi : *ok-ok* (vert), *tchik-tchik* (marmotte), *kia-kia* (qui est-ce) ? *tuk-tuk* (renne) etc. Cette remarque, que je viens de faire en confrontant mon dictionnaire innok avec les différents vocabulaires que j'ai ramassés dans des livres de voyage récents, me paraît péremptoire ;

3o Par la similitude de leurs danses avec celles des Polynésiens. La troupe des chanteurs et des musiciens y fait cercle autour des danseurs, qui gambadent, sautent et gesticulent avec rythme et avec un certain art. Les Peaux-Rouges, au contraire, se contentent de tourner en cercle, frappant la terre en cadence en s'accompagnant d'un chant vocalisé qui imite le jeu des marteaux d'une forge ;

4o Par les traits de leur visage. Je n'ai pu m'empêcher de leur trouver dès le premier abord une grande ressemblance avec les Chinois ; peut-être même se rapprocheraient ils davantage des Japonais, par leurs yeux d'une obliquité extrême, leur barbe rare, leur teint olivâtre plus blanc chez les femmes que chez les hommes. Les femmes esquimaudes portent leurs cheveux relevés en chignon, comme les femmes chinoises. Les Esquimaux n'ont pas la peau rouge, mais on ne peut pas dire non plus qu'ils soient blancs. Leur port est noble et leur attitude fière. Leur taille (je parle ici des Esquimaux des bords du Mackenzie et de l'Anderson) varie de cinq pieds six pouces à six pieds et six pieds six pouces. Les femmes sont généralement de petite taille et elles ont cela de commun avec la bonne moitié des femmes loucheuses et peaux-de-lièvre.

III. Les occupations des Esquimaux se partagent entre

la chasse, la pêche, les travaux d'intérieur durant les longues nuits d'hiver et les voyages au fort Peel pour la traite. Dès que les blancs ont abandonné les bouches du Mackenzie et de la Peel, les Inuit quittent leurs villages pour se rendre au fort de traite, où ils échangent leurs fourrures, leur huile et leurs lanières de peaux de marsouin, pour du tabac, des ferrailles et des verroteries. C'est en 1849 seulement que nos Esquimaux ont commencé des échanges avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Auparavant, ils trafiquaient avec les Né-lla-gottiné ou Peaux-de-lièvre des terres stériles, et les Louchéux. Mais ils se procuraient depuis longue date des chaudières de fer très-fortes et de la grosse verroterie par le moyen des tribus de l'Ouest, qui traitent directement avec les forts russes du Pacifique. Il y a très-peu de temps qu'ils connaissent le tabac. Avant l'établissement des forts russes dans le voisinage du détroit de Behring, des objets trafiqués sur l'île Bastier (144^e méridien), et qui avaient été transportés du continent asiatique par les Tuski du Kamtchatka, parvenaient aux Kravané du Mackenzie et même aux Tchizare et aux Irsane de l'Est par les Avané de l'île Herschell, qui les recevaient eux-mêmes des Natervaliné ou Esquimaux du détroit.

Ils ne font aucun cas des vêtements européens; tous leurs désirs se portent sur le tabac, la rassade, les ustensiles de fer auxquels il faut joindre les peaux de loup et de g'outon, et depuis trois ou quatre ans les armes à feu. Mais ils manient si mal ces engins destructeurs, qu'ils ont dû conserver leurs armes primitives. Ils tuent encore le phoque et le marsouin au javelot (*kapotchin*), et l'ondatra ou rat musqué au trident (*miyor-païk*). Ces deux instruments, dont la hampe a trois pieds de long, se lancent à l'aide d'un morceau de bois percé d'un trou dans lequel on introduit l'index, et creusé d'une rainure qui reçoit l'extrémité de la hampe du trident ou de la javeline, façonnée en prisme à cet effet. Cet instrument se nomme *notsark*. L'habileté des Esquimaux à se servir de ces armes est prodigieuse; ils ne manquent jamais leur coup.

Je dois constater ici que tout ce que le lieutenant Hooper (de l'expédition du *Plover*, capitaine Moore, 1848) a écrit des Tuski ou Tchuktchi du Kamtchatka convient trait pour trait aux Esquimaux dont je parle ici. Tous les plus petits détails de mœurs et de coutumes, la manière

de se loger, les portraits et les caractères, etc., décrits avec tant de justesse par Hooper, concordent si bien avec tout ce que j'ai vu chez nos Esquimaux, qu'il me suffirait de copier plusieurs chapitres de son ouvrage et d'en appliquer le contenu aux Esquimaux du Mackenzie et de l'Anderson, pour faire de ceux-ci un portrait tout à fait ressemblant.

IV. Le dialecte esquimau a les mêmes caractères que les autres langues américaines, et probablement aussi que les langues polynésiennes, mais il se rapproche davantage du dialecte algonquin que du montagnais. Le cree diffère de l'innoit pour la construction, en ce que les pronoms personnels sont radicaux ou préfixes, tandis qu'ils sont terminaux ou suffixes dans l'esquimau, comme en latin et en provençal. En montagnais ou déné, les pronoms sont intercalés, sauf dans quelques exceptions, où ils sont préfixes. Les verbes esquimaux sont très-complicqués et changent de terminaison selon qu'ils expriment l'affirmation, la négation, la défense, l'interrogation, l'obligation, le temps, la place, le mode, etc. Ces inflexions se forment par l'intercalation de certaines affixes prépositives. Cette construction rend la langue esquimaude plus ardue à apprendre que le déné ou dindjié, mais elle compense les difficultés de sa syntaxe par la facilité de sa prononciation.

Tous les mots, pronoms, adjectifs et adverbes sont susceptibles de devenir des verbes, ou plutôt se conjuguent comme les verbes, tout en étant sujets à la déclinaison latine, particularité que ne présente pas le Déné.

Le dialecte innok se trouve presque le même dans toutes les localités qu'habite ce peuple, bien qu'elles soient séparées entre elles par des milliers de lieues. Cela est vraiment phénoménal. On remarque en effet moins de divergence de langage entre les Esquimaux du Labrador et ceux du Mackenzie, quoiqu'une distance de près de 2,000 lieues existe entre ces deux pays, qu'entre les tribus loucheuse et peaux-de-lièvre, montagnaise et flanc-de-chien de la nation des Déné qui sont limitrophes entre elles.

Par le changement de quelques consonnes (qui en innok paraissent être les affixes, au lieu que ce sont les voyelles en déné), on peut se faire comprendre des Kravané et des

Tchizare à l'aide d'un dictionnaire esquimau du Groënland ou du Labrador. Les lettres à changer sont :

Le <i>w</i> en <i>y</i>	Iliwork, profond.	Iliyòrk.
Le <i>p</i> en <i>t</i>	Tigilikpok, voleur.	Tigiliktok.
L' <i>l</i> en <i>n</i>	Néré-léar-puna, je vais manger	Néré-néar-tuna.
L' <i>s</i> en <i>th</i>	Silla, air.	Thilla.
Le <i>c</i> ^h en <i>r</i>	Machak, vase, boue.	Marak.
Le <i>t</i> en <i>n</i>	Mut, vèrs.	Mun.
Le <i>k</i> en <i>rk</i> et <i>kr</i>	Nek, corps, viande.	Nérkr.

MONTAGNES ROCHEUSES.

I

Les Extraits des lettres qui suivent nous feront voir que les peuplades des Montagnes Rocheuses tant sur le territoire américain que sur le territoire Anglais font des progrès bien consolants dans leur acheminement vers la foi et partant vers la civilisation.

La première lettre que nous donnons est du Rév. Père Grassi, S. J., écrivant de Colleville, située sur le côté Américain ; elle est datée du 12 Août 1870.

« Puisque j'arrive d'une visite chez les Indiens qu'on appelle ici *Okinakeins*, laissez-moi vous dire aujourd'hui quelque chose de cette tribu. Je veux vous parler de son attachement instinctif à notre sainte foi, et de l'espoir de la voir bientôt se convertir tout entière, malgré deux grands obstacles, la polygamie et la sorcellerie auxquelles ces pauvres Indiens sont généralement adonnés.

« La tribu des *Okinakeins* est partagée en deux petites peuplades par la ligne qui sépare des possessions anglaises le territoire de Washington. Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée sont chargés de ceux qui habitent au-delà de la ligne territoriale, et nous, de ceux qui ont leur demeure de ce côté, et dont le nombre ne s'élève qu'à 340.

« Quoique nos *Okinakeins* n'aient jamais été visités avant cette année par le missionnaire, il aiment cependant la Robe-Noire. Peu de jours avant mon arrivée au milieu d'eux, un agent du gouvernement alla les voir et leur demanda, entre autres choses, s'ils aimeraient à avoir un missionnaire catholique ou un ministre protestant.

« — Nous n'avons aucune instruction, répliquèrent-ils ; « néanmoins nous savons que les *Soiapi* (ministres) et les « Robes-Noires nous recommandent d'être bons. Mais les « Robes-Noires ont de plus la confession, la communion « et plusieurs autres choses que vous n'avez pas ; nous ne « désirons donc n'avoir que des missionnaires catholiques. »

« Leur réponse, à propos d'instruction religieuse, était fort modeste, car je trouvai, à ma grande surprise, lorsque

j'entrepris de leur apprendre les prières, que la plupart les savaient déjà, et qu'ils savaient de même les principales vérités de la foi. Comme je leur en exprimais mon étonnement, leur grand chef Tonaskat me dit :

« — Nous vous avons dérobé votre prière. Lorsque « j'étais encore enfant, j'allai à l'arrivée des Robes-Noires « chez les Sgoielpi (Indiens de Colleville) les entendre « secrètement, puis j'appris leur prière et la plupart de « leurs cantiques, et, de retour dans ma tribu, je les « enseignai. »

« Voilà qui explique en partie leur instruction religieuse, mais il faut ajouter que, lorsque les R.R. PP. Oblats vinrent fonder une mission au milieu des Okinakeins du territoire britannique, plusieurs de ceux qui vivent sous notre direction étaient allés visiter ces dignes missionnaires et avaient reçu d'eux quelque instruction avec le bienfait du baptême.

« Malgré tout cela, la tribu des Okinakeins n'est encore qu'un champ inculte, rempli de ronces et de mauvaises herbes. Ceux qui n'ont pas été baptisés disent, il est vrai, leurs prières aussi bien que les baptisés ; mais ceux-ci mènent une vie aussi grossièrement vicieuse que les premiers : menes maximes de barbarie, profondément enracinées chez les uns et les autres. Je n'ai pas l'intention d'énumérer ici tous leurs vices, je n'en veux mentionner que deux des principaux, la polygamie et la sorcellerie.

« La polygamie n'est pas cependant chez eux un obstacle aussi formidable que chez les Pieds-Noirs ; car, tandis que ceux-ci refusent d'entendre les enseignements de l'Eglise sur ce point important, les Okinakeins se laissent facilement persuader que la polygamie est contraire aux principes de la morale chrétienne et de la décadence. Un de leurs chefs avait trois femmes dont deux l'avaient quitté peu avant mon arrivée chez eux. Il me dit : « — O « Robe-Noire, que je suis content de n'avoir plus qu'une « femme. Si mes deux autres femmes ne m'avaient pas « abandonné, je n'oserais pas aujourd'hui lever les yeux « en ta présence. » Quelques jours plus tard, les deux fugitives exprimèrent le désir de revenir chez lui, mais il leur refusa l'entrée de sa tente, disant que si elles fussent demeurées avec lui, il n'aurait peut-être pas eu le courage de les renvoyer, et se serait ainsi privé de la grâce du baptême ; mais que puisqu'elles l'avaient quitté d'elles-

mêmes, il en était très content. Il ajouta qu'il ne voulait plus les voir. Un autre de leurs chefs me dit un jour qu'il était bien méchant et tout à fait indigne d'occuper le rang de chef, puisqu'il avait quatre femmes. C'est pourquoi il n'avait pas osé venir me voir à la chapelle : rendu à quelques milles de ma tente, il m'envoyait ses gens pour prier et se faire instruire. A mon retour à Colleville où il m'avait suivi, s'approchant assez de moi pour être entendu, il dit : « Je n'ose pas prier moi-même ; mais je « choisirai un jeune homme et je l'établirai chef de la « prière dans mon camp ; puis, lorsque j'aurai incliné mon « cœur vers Dieu, je renverrai toutes mes femmes, excepté « une, et je deviendrai moi-même chef de la prière. » Plusieurs autres encore retenus dans les liens du vice, m'assurèrent qu'ils suivraient l'exemple de leurs chefs pour le bien comme ils l'avaient fait pour le mal. Il y a, dans une tribu voisine, sur le territoire britannique, un ministre protestant qui, cela va sans dire, femme et enfants. Il dit aux Indiens que rien n'empêche qu'ils aient plusieurs femmes. Après m'avoir appris cela, un Kuislokau, sorte de personnage très-considéré dans sa nation, ajouta : « —Quant à moi, je suis méchant, car, comme tu sais, j'ai « quatre femmes ; cependant, je sens que le sc'api a tort « de permettre la polygamie, et que la Robe Noire, au « contraire, a raison de la défendre. »

« Le second obstacle à la conversion des Okinakeins, c'est la sorcellerie. Ils ont des jongleries pour la pêche, pour la chasse, pour la récolte des fruits, pour chaque espèce de racines et pour chaque genre de maladies. Cependant, ce n'est pas là encore un obstacle insurmontable, comme j'ai pu m'en convaincre pendant les quelques semaines que j'ai vécu au milieu d'eux.

« Un de leurs *hommes de médecine* m'ayant demandé le baptême, je crus, pour l'éprouver, devoir le remettre à plus tard. Il en fut offensé. La nuit arrivée, une musique, aussi bruyante que solennelle et dont l'écho des montagnes environnantes augmentait considérablement l'effet, m'empêcha de dormir pendant deux heures. Le lendemain matin, j'appris que mon homme de médecine avait tenu une de ses jongleries auprès d'un Indien malade. Ce jour-là même, je choisis pour sujet d'instruction « les jongleries. » Le grand chef Tonaskat, dont j'ai parlé plus haut, fit ensuite observer à un groupe d'Indiens l'impu-

dence du jongleur, qui n'avait pas rougi de se livrer à une telle pratique presque en face de la tente du missionnaire, et la duplicité dont il avait fait preuve en demandant le baptême sans abhorrer la sorcellerie. Il termina par ces paroles : « — Pour moi, quoique je ne sois pas encore baptisé, je donne un coup de pied à ces artifices du « diable. » Le jongleur ne tarda pas à se présenter à moi, tout repentant, et demandant de nouveau à être baptisé, faveur qu'il obtint quelques jours après. Ces exemples firent un effet magique sur les autres, ce qui confirme l'espoir que j'ai de voir bientôt toute cette petite tribu enrôlée sous le divin étendard.

« Cette fois, je n'ai baptisé que les petits enfants et onze adultes. C'est peu, mais la semence a été jetée dans le sillon, et Celui qui donne l'accroissement lui fera produire, j'en ai la confiance, des fruits abondants que je pourrai recueillir à ma prochaine visite, l'automne prochain. »

II

Nos lecteurs seront grandement intéressés et édifiés en lisant l'adresse suivante envoyée par les « Cœurs d'Alène au Saint Père, le 10 Avril 1871 ; on se rappelle que cette tribu des Cœurs d'Alène était, il n'y a que quelques années, la plus féroce des tribus indiennes des Montagnes Rocheuses, et on verra quels changements immenses la foi peut produire en quelques années, dans les classes de l'humanité les plus dégradées et les plus barbares.

Voici les passages les plus saillants de cette adresse :

Très-Miséricordieux Père,

« C'est poussés par un sentiment d'amour, non de hardiesse ou de présomption, que nous désirons aujourd'hui T'adresser la parole. Nous sommes, à la vérité, la plus humble des tribus indiennes, et Tu es, Toi, le plus élevé d'entre les hommes sur la terre, et c'est Toi cependant qui, le premier, jetas sur nous des regards de pitié et de compassion ! Oui, notre Père, il y a trente hivers, nous étions un

peuple encore sauvage, très-misérable pour ce qui concerne le corps et l'âme, quand Tu nous pris en pitié et nous envoyas la grande Robe-Noire de Smet, afin de nous faire enfants de Dieu par le baptême. Nous étions aveuglés, Tu nous l'as envoyé pour ouvrir nos yeux à la lumière. Beaucoup d'entre nous dormaient encore lorsque de Smet nous quitta. Alors encore Tu eus pitié de nous et nous donnas une autre Robe-Noire, notre bon Père Nicholas, qui vint demeurer avec nous, nous réveilla tous et nous fit voyager droit vers le Ciel. Et combien d'autres Pères ne nous as-Tu pas donnés pour nous enseigner la loi de Dieu, à nous et à nos enfants, et nous rendre meilleurs chrétiens.

Ce n'est donc pas hardiesse de notre part de nous tourner vers Toi, notre Père, dans ces jours de Ta détresse et de Tes afflictions, pour Te remercier de Ta charité, Te faire connaître notre grand amour et T'exprimer notre immense chagrin en apprenant que quelques-uns de Tes mauvais enfants affligent constamment Ton cœur de Père, après T'avoir volé tout, même Ta propre maison.

Quoique nous ne soyons que de pauvres Indiens, tout à fait ignorants en fait de bons procédés, cependant, nous pensons que c'est de la part de Tes enfants civilisés un crime détestable de Te traiter de la sorte, Toi, notre Père ; et nous-mêmes, il y a quarante à cinquante ans, lorsque nous étions encore tout à fait sauvages, nous n'aurions pas osé Te traiter ainsi. C'est pourquoi, reconnaissant et détestant la malice des offenses dirigées contre Toi, que Jésus-Christ a mis à sa place sur la terre, nous avons prié et nous prions encore très-ardemment pour la sainte Eglise, aussi ardemment que de pauvres Indiens peuvent le faire.

De plus, venus de nos différents camps à la maison de la Prière, nous avons essayé, pendant neuf jours entiers, de cueillir beaucoup de prières et d'actes de vertu, afin de les offrir au Sacré-Cœur de Jésus pour Toi, notre Père. Mais, sentant que ce n'était pas égal à nos désirs, nous avons offert nos cœurs mêmes pour notre très-bon Père le Pape ; nous avons la confiance que le divin Cœur ne rejettera pas notre offrande.

Nous avons quelques soldats habitués, non à faire la guerre, mais à aider nos chefs à maintenir le bon ordre parmi nous. S'ils pouvaient être de quelque service au

Pape, c'est avec joie que nous Te les offririons ; ils s'estimeraient heureux de donner leur sang et leur vie pour leur Saint Père Pie IX.

Maintenant, permets-nous de Te faire connaître nos craintes. Les trafiqueurs d'eau de feu approchent de plus en plus chaque jour, et nous craignons de trahir Notre-Seigneur et de reprendre les cœurs que nous lui avons donnés. Nous demandons donc à être raffermis par Tes prières.

Et nos enfants, nos chers enfants, sont encore plus à plaindre que nous, car ils seront plus exposés, pas tant nos fils, qui ont de bons pères dans les Robes Noires, que nos filles qui n'ont pas encore de bonnes mères. Nous avons bien des fois demandé des Robes Noires de leur sexe ; mais notre voix est trop faible pour être entendue, et nous sommes trop pauvres pour faire autre chose que demander. Qui nous enverra de bonnes mères pour les instruire et les fortifier contre les ennemis qui approche, sinon Toi, notre Père, qui as toujours eu pitié de nous, même lorsque nous n'étions pas encore chrétiens ?

Voilà les sentiments de nos cœurs. Mais comme nous, pauvres Indiens, attachons peu de valeur à l'expression de sentiments qui ne sont pas accompagnés d'un don extérieur, nous avons fait une collecte de dollars, de petites pièces et de centins, pour Te donner, pour ainsi dire, un morceau de notre pauvre chair et une marque de sincérité ; et bien que nous soyons très-pauvres, nous avons cependant pu, à notre grande surprise, former une somme de cent dix dollars.

Tu voudras bien recevoir ce petit cadeau, comme un gage non équivoque de la sincérité de tout ce que nous venons de dire. Et, maintenant, notre Père, nous voulons T'ouvrir nos cœurs encore une fois ! Oh ! comme nous serons contents, si, malgré notre indignité, nous recevons une parole de Ta bouche, afin que par Ton enseignement nous puissions tous, nous, nos femmes et nos enfants, trouver l'entrée du Cœur de Jésus.

Au nom de nos enfants :

VINCENT, de la famille des Stellam,
ANDRÉ SELTIS, de la famille des Emoto

ILE VANCOUVER.

Un grand missionnaire, un vrai apôtre a été enlevé à l'Eglise ; nous voulons parler de Mgr. Demers, mort le 21 juillet dernier. Le nom de Mgr. Demers était bien connu de tous les membres de la Propagation de la Foi et de tous ceux qui suivent l'histoire des Missions du Nouveau-Monde, aussi espérons-nous pouvoir, dans un prochain numéro, donner une biographie aussi complète que possible de cet évêque missionnaire qui a tant illustré par ses travaux apostoliques, le clergé canadien d'où il est sorti ; pour aujourd'hui, nous nous bornons à emprunter à une lettre de M. l'abbé Seyhers quelques détails sur les derniers jours de Sa Grandeur, et à produire un article d'un journal protestant de Victoria qui nous montrera quel respect et quelle admiration professaient pour Mgr. Demers des hommes qui travaillent dans l'Ile Vancouver à détruire ce qui édifie nos missionnaires et qui presque journellement donnent les preuves non-équivoques de leur aversion pour notre sainte Religion. Certes, un tel témoignage est un éloge peu suspect et fait plus d'honneur à l'illustre défunt que les louanges de ses amis :

« Le voyage d'Amérique en Europe, pour se rendre au Concile du Vatican, avait jeté Mgr. Demers dans un état de débilité extrême. A Rome, il reprit un peu ses forces, et il put s'embarquer à Liverpool, au mois de septembre 1870, pour retourner dans son diocèse. La traversée de l'Atlantique fut des plus pénibles : deux orages mirent notre vie en danger, et Mgr. Demers, en arrivant au Canada, se trouvait peu capable de continuer le voyage, dont il n'avait pas encore fait la moitié. Mais, accoutumé à écouter la voix du devoir plutôt que celle de la nature, il entreprit le fatigant trajet en chemin de fer de Montréal à San Francisco. Il ne s'arrêta qu'une nuit dans cette dernière ville, et arriva deux semaines après à Victoria, le 2 novembre, faible et malade, avec la certitude, comme il le disait lui-même, qu'il n'était revenu chez lui que pour mourir ; les prêtres partageaient les appréhensions de leur évêque. Le dernier jour de l'an, Mgr. eut une attaque

d'apoplexie, qui lui paralysa une partie du côté gauche ; il perdit la parole, sans perdre connaissance, et resta plusieurs jours entre la vie et la mort. Cependant, grâce peut-être aux prières qu'on offrit pour sa guérison, il recouvra suffisamment ses forces pour se promener et même pour célébrer la messe ; il exprima le désir de visiter une mission de sauvages Cawichans, pour laquelle il avait toujours montré un amour de prédilection.

« A son arrivée, on comptait sur une guérison complète, mais, au bout de quelques jours, il fut surpris par une autre attaque presque aussi violente que la première. Le prêtre de cette mission et dix sauvages, jeunes et vigoureux, transportèrent Mgr. Demers dans le meilleur canot qu'ils purent trouver, et, à force de rames, arrivèrent en un jour et une nuit à Victoria. Dès ce moment, nous étions persuadés qu'il n'y avait plus d'espoir, et nous nous préparâmes à la douloureuse séparation. La patience et la résignation avec lesquelles Mgr. Demers supporta les souffrances de sa longue maladie de cinq mois, nous édifièrent au suprême degré. Le caractère bouillant et impétueux du missionnaire avait disparu, la nature faisait place à la grâce, et pas une plainte, pas un murmure ne s'échappa des lèvres d'un malade dont la vie pouvait être appelée une véritable martyre.

« Enfin, le 21 juillet, à trois heures du matin, après de fréquentes invocations des saints Noms de Jésus et de Marie, le premier évêque de Vancouver rendit paisiblement son âme à son Créateur. Le 1er août, les dépouilles mortelles du défunt furent solennellement enterrées dans la cathédrale par Mgr. d'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie Anglaise. »

Voici l'article du *Victoria Colonist* du 1er août 1871 :

« La vie et les œuvres du très révérend Modeste Demers, évêque catholique romain de l'île Vancouver, sont telles que sa mort demande quelque chose de plus qu'une simple mention.

« Arrivé dans l'Orégon en 1838, il remarqua combien serait laborieuse et ardue l'œuvre d'un missionnaire dans ces déserts du Nord Pacifique ; et cette œuvre, il l'a poursuivie avec un zèle infatigable jusqu'à sa dernière maladie. Ceux qui ont abordé à ces rivages en ce temps-là peuvent seuls se faire une idée exacte de ce qu'il a souffert et enduré. En péril partout, sur mer, sur terre,

au milieu des tribus sauvages et des bêtes féroces, même parmi les habitants des villages, il ne fait aucun cas de sa vie, jusqu'à ce qu'il ait établi la grande œuvre à laquelle il s'est consacré.

« Ses travaux ne furent pas stériles. L'on peut aller dans n'importe quel lieu du Nord Pacifique, et l'on y verra les fruits de ces quelques années de travail incessant. Il est difficile de trouver un coin de terre qu'il n'ait foulé, un village indien qu'il n'ait visité, un établissement de colons (*White settlement*) où il n'ait laissé les enseignements de son Eglise.

« L'évêque défunt était non seulement un missionnaire dévoué et heureux dans son apostolat, mais, comme homme privé, le plus aimable des hommes. Avec l'évêque, on pouvait différer d'avis en matière de foi, avec l'homme on ne pouvait qu'être d'accord. Il était réellement le chrétien modèle, et pendant vingt-quatre ans qu'il a occupé la haute position d'évêque, son humilité ne l'a jamais abandonné, son zèle n'a jamais fléchi. Il aurait été vraiment étrange que les consolations de la religion, qu'il a données à tant de personnes, pendant sa longue et utile vie, lui eussent manqué au passage suprême. Sa mort, semblable à sa vie, a été paisible et heureuse, montrant ainsi à tous comment un chrétien peut mourir. »

Nous complétons cette notice par quelques extraits d'une lettre que Mgr. Blanchet, archevêque d'Oregon-city, nous adresse de Portland (Orégon), le 11 août dernier :

« Je perds en lui, mon cher compagnon de voyage de 1838, l'île de Vancouver un zélé et vaillant missionnaire, l'Eglise un pieux et savant évêque. Né à St. Jean Chrysostôme, près Québec (Canada), le 11 octobre 1808, il fit ses études au séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre le 7 février 1830, partit pour la Rivière Rouge en 1837, de là avec moi pour l'Orégon, l'année suivante. Sacré évêque à St. Paul (Prairie française), le 30 novembre 1847, il parcourut, de 1838 à 1842, le Canada et l'Europe, dans l'intérêt de sa mission. Mgr. Demers avait une grande pénétration d'esprit, une mémoire heureuse, et il savait parler sept à huit langues sauvages. »

LETTRE

*D'un Missionnaire du Diocèse de Nesqually, faisant rapport à
Monseigneur A. Blanchet d'une Mission chez les Sauvages
de la Tribu des Yakamas.*

Monseigneur,

Suivant les arrangements faits avec le chef Ignace Wassarini, qui vint à Vancouver pour faire ces devoirs Paschals, et *emprunter* une Robe-Noire pour visiter sa nation, je partis le lendemain de la Quasimodo, et me rendis aux Dalles.

En passant aux Cascades, j'allai visiter les quelques familles sauvages qui demeurent en cet endroit. Je baptisai trois enfants, dont l'un était mourant. Ces pauvres sauvages des Cascades, sont bien à plaindre, étant au milieu des blancs qui ne les retiennent avec eux que pour les pousser au mal, au lieu de leur donner le bon exemple. Ils sont livrés au concubinage, à la boisson, à la jonglerie et au jeu. Il n'y a rien à faire pour eux, si ce n'est de baptiser leurs enfants, et par ce moyen, de les envoyer au ciel, s'ils ont le bonheur de mourir avant l'âge de raison.

Deux Yakamas m'attendaient aux Dalles; nous traversâmes la Colombie en bas des rapides, puis nous montâmes à cheval, et nous nous dirigeâmes vers Simcoe. La saison est très peu avancée, nous fûmes obligés de prendre le chemin d'hiver à cause de la grande quantité de neige qui encombrait l'autre route, ayant de cette manière, plus de cent cinquante milles à parcourir à cheval, des montagnes sans nombre à graver et des torrents gonflés par la fonte des neiges à traverser à gué.

Cependant, nous arrivâmes sans accident. En descendant la côte Trapejsh, un Indien nous annonça que la femme du chef Ignace, se mourait, et que je ne la verrais peut-être pas vivante. Nous partîmes au galop de nos montures, afin de procurer à cette pauvre femme, le bonheur de recevoir les derniers sacrements. Lorsque j'arrivai, je vis une trentaine de sauvages autour de la cabane du Chef et plusieurs autres qui entouraient la malade, et lui pro-

diguaient les soins qu'il leur était possible de donner. Je la trouvai dans un état bien désespéré, elle était sans connaissance, ne respirant qu'à de longs intervalles et très difficilement.

Le chef, après m'avoir souhaité la bienvenue, me dit que sa femme était malade depuis huit jours. « Je crois, » dit-il, qu'elle va mourir, mais mon cœur est fort, je ne pleure pas : car je sais qu'elle a été bonne, et que le « Grand-Esprit la recevra bien là Haut. »

Je me mis en frais de l'administrer, et fis entrer tous les sauvages qui s'agenouillèrent autour de la malade. Je leur expliquai la nature et les cérémonies du Sacrement l'Extrême-Onction, ainsi que des effets qui l'accompagnent. La plupart de mes auditeurs ne comprenant pas le Chinoook, le chef répéta mes paroles en Yakama.

Lorsque j'eus administré la malade, les sauvages vinrent me serrer la main. Malgré la douleur que leur causait le danger dans lequel se trouvait la femme de leur chef, ils m'exprimèrent franchement la joie et le bonheur qu'ils éprouvaient de voir la Robe-Noire au milieu d'eux.

La nouvelle de mon arrivée se répandit aussitôt dans la vallée de Simcoe, et un grand nombre de sauvages arrivèrent le soir même, et le lendemain j'eus le plaisir d'en compter plus d'une centaine à la Sainte Messe. Quelques heures plus tard le nombre se monta à près de deux cents catholiques et infidèles. La plupart d'entre eux n'avaient pas vu de prêtre depuis douze ou treize ans, cependant ils étaient dans des dispositions admirables. Je voyais beaucoup d'ouvrage devant moi, mais peu de difficulté. La sainte grâce de Dieu avait préparé les cœurs de ces pauvres enfants des bois. Ils désiraient depuis longtemps voir la Robe-Noire, et ils étaient déterminés de se servir de son ministère pour faire leur paix avec le Chef d'en Haut.

On m'avait amené plusieurs enfants à baptiser, un plus grand nombre d'adultes voulaient recevoir le Baptême, et j'avais à les préparer. D'autres, baptisés par le Rév. Père Pandosy, leur ancien pasteur, avaient à faire leur première confession, et ils avaient grand besoin d'instruction.

Je me mis donc immédiatement à l'œuvre. Je réglai d'abord l'ordre des exercices avec le chef, comme suit : Prières du matin, cinq heures et demie A. M. Puis, la sainte Messe et l'instruction, les baptêmes et les confes-

sions jusqu'à dix heures, temps du déjeuner. Après le déjeuner, catéchisme et confessions, jusqu'à cinq heures, temps du second repas. A sept heures, prières du soir, et instruction, après laquelle les femmes et les enfants se retiraient, et je faisais la veillée avec le chef, et les principaux de la tribu, causant de diverses choses et fumant le calumet.

Pendant que j'entendais les confessions, les sauvages récitait le chapelet, les prières et le catéchisme dans leurs cabanes, tant pour sanctifier le temps de la mission, que pour se les graver dans la mémoire.

Rien de plus touchant que d'entendre le murmure grave et harmonieux de la prière de ces pauvres sauvages agenouillés dans leurs loges, suppliant le Grand-Esprit de vouloir oublier leurs fautes, de leur donner un cœur bon pour le prier bien et fort pour ne plus pécher.

Le chef Ignace me fut d'un grand secours, tant pour les instructions que pour les confessions, car il me servit d'interprète, et se montra infatigable tout le temps que dura la mission. Quand il s'apercevait que quelqu'un n'avait pas les dispositions qu'il aurait voulu leur voir, il leur parlait en particulier, ou bien il me les amenait pour que je leur fisse les remontrances nécessaires. De cette manière, je pus applanir plusieurs difficultés, régler plusieurs désordres. Je dois aussi ajouter que si les sauvages catholiques ont conservé le don précieux de la foi, malgré tous les efforts du ministre qui est à leurs trousses depuis quelques années, et qui s'efforce de les pervertir par l'appât des présents, si les catholiques, dis-je, ont conservé une foi si vive, c'est dû aux efforts et au zèle du chef qui les a toujours prémunis contre les séductions du ministre protestant, et contre le danger des mauvaises compagnies.

Afin de les détourner du mal, il les a toujours réunis autant que possible, le Dimanche, et leur rappelait les leçons de leur Robe-Noire. Il eut cependant la douleur de voir quelques catholiques se laisser entraîner par les présents du prédicant, et se joindre à lui. Je n'ai pas pu connaître au juste le nombre de ces malheureux. Cependant je suis certain qu'il n'y en a pas plus de cinq ou six, qui ont donné leur nom au *révérend*. Leurs femmes et leurs enfants ne les ont pas imités.

Ces quelques défections, quoique peu nombreuses, me

faisaient beaucoup de peine, et j'avisais aux moyens à prendre pour retirer ces pauvres misérables de leur erreur ; mais quelles n' furent pas ma joie et ma consolation, quand j'appris que quatre d'entr'eux étaient arrivés au camp et désiraient assister à la mission. Je remerciai le Seigneur, et le suppliai de préparer leurs cœurs afin que le bon grain n'y tombât pas inutilement. Je les fis venir à ma cabane, et après avoir fait leur connaissance, et les avoir entretenus pendant quelques moments, je les invitai à rester jusqu'à mon départ, ce qu'ils acceptèrent sans difficulté, car c'était leur but.

A l'instruction du soir, à laquelle plusieurs autres sauvages protestants assistaient, je leur parlai de l'unité de l'Eglise, de sa sainteté, son ancienneté ; de la nécessité d'y appartenir et par contre je leur mis sous les yeux les défauts contraires des sectes protestantes, le malheur d'y adhérer, et les malédictions que Jésus-Christ a prononcées contre ceux qui, méprisant son Eglise, inventent de nouvelles doctrines. J'exhortai les catholiques à demeurer fortement attachés à notre Sainte Mère, non seulement dans la prospérité, mais aussi dans la misère, le dénûment et les privations ; je pressai fortement les apostats de se rendre.

Mon apostrophe à ces derniers n'était pas très-nécessaire, car, comme ils me le dirent plus tard, ils étaient décidés depuis longtemps de revenir à la prière de la Robe-Noire, disant que s'ils avaient eu une Robe-Noire pour prendre soin d'eux, les convertes rouges du ministre ne les auraient jamais rendus fous jusqu'à ce point. Le soir même, ils s'approchèrent du tribunal de la Pénitence, et firent leur confession dans des dispositions excellentes. L'un d'entr'eux surtout me toucha profondément par ses larmes et ses sanglots, lorsqu'il me supplia de l'admettre au nombre de mes enfants. J'ai toutes les raisons de croire que ces conversions sont solides : car, je n'avais rien, en fait de présents qui pût les attirer à moi. Au contraire, j'étais obligé de vivre à leurs dépens, et de me servir de leurs chevaux pour voyager d'une place à une autre.

Un vieillard de la tribu des Winatchés, demeurant chez les Yakamas, vint me demander de le baptiser. « J'ai souvent été à la maison de la prière des *Soiapous*, (Américains), dit-il, car je savais depuis longtemps que pour

« mériter d'aller dans la terre du Grand-Esprit, il faut
 « prier. Ne pouvant pas voir de Robe-Noire, et voyant le
 « ministre prier, j'ai été sur le point de faire mon cœur à
 « sa prière. Mais ayant su que tu étais venu, je viens te
 « demander de me *laver*, parce que je préfère la prière de
 « la Robe-Noire. » J'achevai d'instruire le pauvre vieillard,
 dont le nom était Katlareutren. Ignace l'avait déjà instruit,
 et lui avait enseigné les prières, et le dernier jour de la
 retraite, je le baptisai sous le nom de Samuel.

Je passai une semaine dans ce camps, et le résultat de
 la mission se répartit comme suit : Baptêmes, 49 ; confes-
 sions, 112 ; mariages, 11 ; abjurations, 4 ; ainsi qu'une
 douzaine de communions. Plus de la moitié de ceux qui
 furent baptisés étaient des adultes, dont plusieurs très-
 âgés et infirmes.

Permettez-moi de rapporter un trait à Votre Grandeur
 pour illustrer les excellentes dispositions et la touchante
 simplicité de ces sauvages. Un d'entre eux avait à faire ré-
 paration publique pour avoir donné du scandale. Après la
 prière du soir, j'en fais lever un autre par imégarde, et
 après lui avoir fait la sermon nécessaire, je lui fais
 demander pardon à toute sa congrégation. Mon sauvage,
 qui s'appelle Hilaire, s'exécute de bonne grâce et reprend
 sa place. Quand le monde fut retiré, il vint me trouver et
 me dit : « Tu t'es trompé, Robe Noire, ce n'est pas moi qui
 ai fait cette chose, mais c'est X... » Puis il se mit à rire de
 grand cœur. — « Mais, lui dis-je, tout étonné, pourquoi ne
 me l'as-tu pas dit plutôt, et pourquoi t'es-tu levé ? »

« Je me suis levé, répondit-il, parce que tu me l'ordon-
 nais, et à quoi bon te dire que tu te trompais ? »

Que de gens, pensai-je en moi-même, qui sont plus
 instruits et plus favorisés que ce sauvage, et qui pourtant
 auraient bien besoin d'aller faire un tour chez les Yaka-
 mas pour prendre des leçons de soumission, de respect et
 de déférence envers leurs supérieurs ecclésiastiques, et
 pour les enseignements de l'Eglise.

Le dernier jour de la mission, on m'informa qu'un
 nommé Clément Miawaria, chef sauvage très âgé et
 malade était entre les mains d'un jongleur, et que celui-ci
 l'influençait jusqu'à un point tel qu'il l'empêchait de
 m'envoyer chercher. Comme votre Grandeur peut se
 l'imaginer, je partis immédiatement, et je me rendis à la
 loge de cet Indien qui demeurait à quelques milles de-

distance, bien résolu de faire tout en mon pouvoir pour arracher ce malheureux des mains de cet imposteur.

En apprenant mon arrivée, le jongleur s'enfuit à quelque distance et ôta ses habits afin que son état de nudité m'empêchât de le poursuivre, (ce qu'il avoua lui-même plus tard.) J'entrai dans la loge du vieux chef, et je lui déclarai le but de ma visite. Il me dit qu'il avait voulu aller se confesser et prier avec les autres, mais qu'il ne l'avait pas fait parcequ'il craignait que le jongleur ne lui *jetât des sorts* et le fit mourir. Je lui fis voir la futilité de ces craintes, et je lui dis que si le jongleur avait quelque puissance sur les autres, il ne se serait pas enfui à mon arrivée, avouant par là, que sa *médecine* n'était pas aussi forte que la mienne. Je l'assurai de ne rien craindre, et que s'il remplissait ses devoirs de catholique avec de bonnes dispositions, les méléfices du jongleur ne pouvaient lui faire aucun mal.

Il avoua que j'avais *parlé droit*, que mes paroles n'étaient pas tombées par terre, mais qu'elles étaient entrées dans son cœur. Il ajouta qu'il n'avait plus d'appréhensions et qu'il chasserait le jongleur s'il se présentait de nouveau. Puis il fit sa confession, et, après lui avoir recommandé de persévérer jusqu'à sa mort, je retournai chez Ignace.

Pendant la mission, Ignace m'avait annoncé que Tshousousken chef du camp de Pshwanwapans dans la vallée du Ktétash, désirait que j'allasse lui faire une visite. Cette vallée est de vingt cinq à trente lieues de Simcoé. Quoique pressé de me rendre à Walla Walla pour mon voyage aux Montagnes Rocheuses, et que les chemins fussent très difficiles en cette saison, à cause des rivières gonflées qu'il y avait à traverser, je ne pouvais refuser d'aller faire au moins une courte visite à cette partie éloignée du troupeau confié à Votre Grandeur.

Les chevaux de Tshousousken arrivèrent au temps fixé, et je me mis en route accompagné de deux Sauvages. Nous avions plusieurs rivières à traverser à gué, mais la seule dangereuse était le Narchez, où bien souvent il arrive que les voyageurs sont entraînés par le torrent. Ayant eu la chance de trouver un petit canot sauvage caché dans les broussailles, nous pûmes ainsi traverser nos effets sans les mouiller, et nous nous exemptâmes de prendre un bain à la glace.

La rivière débordait, et roulait ses eaux avec une rapi-

dité peu propre à nous rassurer. Le lit était couvert de grosses pierres, dont plusieurs dépassaient la surface de l'eau, sur lesquelles les vagues furieuses venaient se briser avec violence ; il fallait un peu aimer les aventures pour se risquer à faire la traversée. Mais mes guides étaient sûrs, leurs bras bien exercés à l'aviron, et je pouvais me fier à leur habileté. Ils firent d'abord traverser les chevaux à la nage. Quelques récalcitrants qui voulaient revenir à la rive, furent forcés à coups de bâton et de pierres, de se jeter dans le courant, puis les guides montèrent le canot à un demi mille en haut du courant et nous embarquâmes. Les guides se chargent des avirons et ils me donnent le soin d'un cheval qui était trop faible pour traverser seul, et que je tiens par le licol, avec recommandation de lui saisir la tête et de la supporter à la surface si les forces viennent à lui manquer.

On poussa le canot dans le courant, et nous voilà emportés avec la rapidité de l'éclair. Les guides rament avec la plus grande énergie, dirigeant le canot vers le côté opposé, où nous arrivons après avoir dérivé plusieurs arpens en quelques minutes, ayant évité tous les obstacles dangereux.

A l'entrée de la vallée du Ktétash, nous n'eûmes pas le même avantage, car malgré toute notre répugnance pour le liquide glacé, force nous fut de nous déshabiller et de traverser sans l'embarcation le torrent qui porte le nom de la vallée.

L'un de mes compagnons me raconta que, treize ans auparavant, un missionnaire, le R. P. Pandosy, faillit se noyer dans le même endroit, ayant été renversé par les glaçons et emporté par le courant. (1)

(1) Ce sauvage m'édifia beaucoup pendant le voyage. « Tu ne saurais croire, me disait-il un soir, comme j'ai été méchant, et comme mon âme doit être noire de péchés. Ce qui me fait plus de peine, c'est que je ne péchais pas par ignorance. Je savais que le Grand-Esprit me voyait faire, et malgré cela je faisais le mal sans-cesse. Il y a deux ans que j'ai cessé de faire ainsi, mais j'avais peur de mourir l'âme ainsi chargée. Aussi, je priais continuellement le Grand-Esprit de ne pas me faire mourir trop tôt. Pendant mes voyages, je priais ; à la maison, je priais ; à la chasse, je priais ; à la pêche je priais. Le cœur du Grand-Esprit a reçu mes prières, et il t'a envoyé pour me laver. J'ai bien honte de mes péchés, et tu verras, lorsque j'irai à confesse, si je n'avais pas raison d'avoir peur de la colère du Chef-d'en-Haut.

En arrivant au camp, on me conduisit à la loge du chef, qui me reçut en grande cérémonie. Plusieurs de ses sujets n'étaient pas encore revenus de la chasse; il n'y avait que quatre-vingt sauvages au camp. Inutile de dire à Votre Grandeur la joie de ces pauvres gens. J'étais le premier missionnaire qui allait les voir depuis la guerre de 1855.

Après les discours préliminaires, le chef me fit faire des galettes sans sel que je mangeai avec du saumon sec. C'était là tout ce que le pauvre homme pouvait m'offrir. Mais la cuisine ne m'occupait guère; j'avais encore une bonne besogne à faire, et c'est ce que je demandais.

A ma première instruction, je les exhortai à bien profiter de la courte visite que je leur faisais. « Malgré le long espace de temps écoulé depuis que la guerre avait chassé le Père Pandosy de chez eux, Dieu, leur dis-je, ne les avait pas abandonnés; ma présence au milieu d'eux en était une preuve. Je venais les guérir du mal que le Mauvais-Esprit leur avait fait depuis qu'ils n'avaient plus de Père pour les protéger. Ils n'avaient qu'à montrer leurs plaies, me faire connaître leurs misères, et avec la grâce du Grand-Esprit, je pouvais toutes les guérir. »

Le lendemain au soir, après avoir fait les baptêmes, entendu les confessions et terminé tous les exercices de la journée, le chef vint me dire qu'il désirait tenir le conseil pendant la nuit. Quoique fatigué par le voyage et les travaux du Saint Ministère, je dus accepter, même au risque de passer la nuit *blanche*, et je lui dis de venir avec ses gens après mon souper.

A l'heure indiquée il arriva à ma loge, armé d'un calumet monstre, instrument indispensable de ces réunions, et accompagné des sous-chefs qui devaient prendre part au conseil.

Inutile de fatiguer Votre Grandeur par le compte-rendu de ce *nattoun*. Je me contenterai de vous dire que le but de leurs discours était de me persuader de rester parmi eux; que la Robe-Noire était venu leur ouvrir les yeux, mais que l'ayant perdue, ils étaient malheureux, n'ayant plus personne pour les instruire.

« Le messager du Grand Esprit, dit l'un d'eux, est venu nous montrer une nouvelle nourriture, il nous en a donné une bouchée seulement, car après l'avoir fait goûter, après nous avoir fait connaître combien cette

« nourriture est bonne, il s'en est allé, et depuis ce temps
 « nous avons faim, nous la désirons et personne n'est là
 « pour nous rassasier. Nous voudrions tous être enfants
 « du Grand-Esprit, pour ne jamais manquer de nourriture,
 « mais nous n'avons personne pour nous instruire. »

Je leur répondis que je ne pouvais pas leur faire de promesses, sans connaître la volonté de Votre Grandeur à ce sujet, que je vous ferais connaître leurs désirs et que j'agirais suivant vos ordres.

Ma mission dans ce camp dura quatre jours. Je fis 21 baptêmes, 8 mariages, et j'entendis 39 confessions. Je ne pus offrir le saint sacrifice de la messe, à cause de la violence du vent qui menaçait à tout instant de renverser la loge, et qui ne permettait pas de tenir les cierges allumés.

Si l'on ajoute trois baptêmes faits aux Cascades et dix-huit faits plus tard dans le camp de Kalwash, nous aurons donc 86 baptêmes, 151 confessions, 19 mariages, quelques communions et 4 abjurations.

N'est-ce pas, Révérendissime Seigneur, que ces résultats sont admirables, surtout lorsqu'on se rappelle le nombre d'années qui se sont écoulées sans que ces pauvres sauvages aient été visités. Il est vrai que des prêtres ont été envoyés à plusieurs reprises par Votre Grandeur pour leur prodiguer les secours de notre sainte Religion, mais ne pouvant se rendre dans le temps propice, leurs visites se trouvaient à peu près nulles, à cause de l'absence des sauvages. J'en ai fait, comme vous le savez, deux fois l'expérience, et avec si peu de résultats, que j'avais été forcé de croire que la mission des Yakamas ne valait pas la peine d'être visitée.

Les résultats présents prouvent que je m'étais grandement trompé, et je suis heureux d'avoir à me rétracter.

Pendant mon séjour au Ktétash, j'eus la visite de deux Winatchés, qui me dirent que leurs gens seraient heureux de me voir. Etant dans l'impossibilité d'accéder à leurs désirs, vu que leur pays se trouvait à deux ou trois jours de marche, je leur promis ma visite pour plus tard.

Ma mission terminée, je dis adieu au vieux chef et à tous ses gens, et je me remis en route pour Simcoé. En revenant, je faillis me faire mordre par un serpent à sonnettes qui saisit mon fouet à moins de deux pouces de distance de ma main nue. Comme cette agression de la part du reptile venimeux était causée par une imprudence

de ma part, je frissonnai à la vue du danger que je venais de courir, et je remerciai le Seigneur de m'avoir sauvé de la mort qui venait de passer si près de moi.

J'avais promis aux gens de Simcoé que je m'efforcerais de revenir le dimanche pour la messe. Mais ayant eu à visiter une famille de métis, je ne pus arriver assez tôt. De plus, ayant perdu ma route à cause de l'obscurité, j'errai dans la plaine jusqu'à dix heures du soir, lorsque enfin la Providence me conduisit à la cabane du chef Ignace. Les sauvages s'étaient tous rendus et étaient campés autour de la cabane, dans les broussailles. Quand j'aperçus la lueur des feux, je pressai ma monture. Au bruit du galop de mon cheval, tous les sauvages sortirent de leurs loges et vinrent me serrer la main, joyeux de me voir revenir sain et sauf.

La femme du chef, à mon grand plaisir, était beaucoup mieux, et l'on espérait qu'elle guérirait de sa maladie.

On me fit souper. J'en avais grand besoin ; puis la maison se remplit de sauvages. Après la prière, je leur donnai ma dernière instruction. Quand j'eus terminé, Ignace me dit que ses gens l'avaient prié *d'être leur bouche*, et qu'ils l'avaient chargé de me *montrer leurs cœurs*. Je lui répondis que je serais flatté de savoir ce qu'il avait à me dire. Alors, il me parla à peu près en ces termes :

« Tu es venu parmi nous, notre cœur s'est réjoui ; car
 « nous désirions fort te voir. Nous étions si malheureux !
 « Il y a bien longtemps, le chef des Robes-Noires, à Van-
 « couver, nous donna un Père qui nous enseigna la prière
 « catholique. Nous étions heureux, car nous étions près
 « du Grand-Esprit... nous pouvions lui parler et lui deman-
 « der toutes choses. Mais la guerre est venue... notre Père a
 « été obligé de se sauver des mains des Américains, et
 « depuis ce temps, n'ayant plus personne pour avoir soin
 « de nous, nous devînmes malheureux comme autrefois.
 « Notre Père avait labouré notre terre avec ses paroles, et
 « il y avait semé le grain d'en Haut. Déjà ce grain com-
 « mençait à pousser. Mais quand le Mauvais-Esprit s'aper-
 « çut qu'il n'y avait plus personne pour le garder, il vint
 « couvrir notre terre de grandes pierres, il écrasa tout le
 « grain et le détruisit. Oh ! que nous étions malheureux !
 « Nous étions chargés de ces pierres, tellement que nous
 « étions collés à la terre, ne pouvant plus nous relever ;
 « nous ne pouvions plus regarder le Grand-Esprit ; nos

« yeux étaient fermés, nos oreilles bouchées ; le Mauvais-
 « Esprit avait répandu un nuage noir au-dessus de nous,
 « et nous ne voyions plus. Oui, nous étions bien malheu-
 « reux ! C'est pourquoi, quand nous t'avons vu venir,
 « notre cœur a ri... Tu venais nous délivrer. Tu as ôté ces
 « pierres qui nous écrasaient, tu les as jetées loin de nous,
 « tu as labouré notre terre avec tes paroles, tu as semé du
 « nouveau grain, tu as fait une clôture autour de ce grain
 « par tes bons conseils, et maintenant le voilà qui com-
 « mence à pousser. Cependant, nous n'avons pas été
 « heureux bien longtemps, car te voilà prêt à partir pour
 « nous abandonner. Nous ne comprenons pas cela.

« Nous sommes sauvages et ignorants. Cependant,
 « lorsque nous semons du grain, nous le veillons, nous en
 « avons soin jusqu'à la récolte pour l'empêcher de se
 « perdre. Toi, tu es une Robe-Noire, tu sais tout et est-il
 « possible que tu viendrais ici semer du grain, et que tu
 « ne resterais pas pour le récolter ? Non ! tu es plus sage
 « que cela. Si tu restais, nous serions si bons, nous t'obéi-
 « rions en tout, nous aurions peur de faire des péchés, car
 « tu serais là pour nous donner la bonne parole. Pourquoi
 « le Chef à Vancouver ne nous donne-t-il pas une Robe-
 « Noire comme il en donne à ses enfants blancs ? A-t-il
 « oublié que nous sommes ses enfants ? J'ai fini. »

Je lui répondis que Votre Grandeur n'avait pas oublié
 ses enfants de Simcoé, que vous les aimiez tout autant que
 les blancs, que vous n'aviez pas de Robes Noires à donner
 à tout le monde et que les blancs en avaient de préférence,
 parce qu'ils pouvaient leur donner les habits et la nour-
 riture. De plus, je leur dis que l'Evêque était le père des
 Prêtres et que, par conséquent, il n'aimait pas à envoyer
 ses enfants souffrir de la faim chez les sauvages.

« Que notre Grand-Chef nous donne une Robe-Noire, et
 « elle ne souffrira pas avec nous. Nous lui donnerons
 « toutes sortes de choses, des racines, du poisson sec, du
 « gibier, etc. Qu'il t'envoie ici, et tu n'auras pas faim.
 « Portes lui tous nos cœurs et s'il *dît oui* à nos demandes,
 « nous serons heureux ; mais si au lieu de recevoir nos
 « cœurs, il les jette à terre et les foule aux pieds, alors...
 « nous serons découragés et nous pourrions dire que nous
 « sommes vraiment orphelins. »

Je leur déclarai alors que leur grand désir d'avoir un
 père pour les conduire dans la bonne voie me touchait

tellement, que je m'engageais à porter *leurs cœurs* à Votre Grandeur; et que si j'étais nommé pour être leur Robe-Noire, je reviendrais à mon retour des Montagnes Rocheuses pour me bâtir avant l'hiver.

Plusieurs autres sauvages prirent la parole, mais ce n'était que pour confirmer ce qui avait été dit par le chef, et tous étaient d'accord à donner « la nourriture du corps « à celui qui leur donnerait celle de l'âme. »

Le conseil terminé les sauvages se retirèrent, et je m'enroulai dans mes couvertes pour prendre quelque repos avant de me remettre en route pour Walla-Walla, qui se trouve à cinquante lieues de là.

Le lendemain, dès le matin, je fis mes préparatifs de départ. Le chef fit venir sa bande de chevaux. « Tu es « misérable, me dit-il, tu n'as pas de monture. Voilà ma « bande, choisis : celui que tu préféreras, sera à toi. »

J'acceptai avec plaisir cet offre généreux, et j'exprimai au donateur toute la reconnaissance que j'avais pour sa bonté. Ensuite je fis mes adieux à tous les sauvages qui vinrent me serrer la main, la tête découverte, et portant empreints, sur leur figure bronzée, la confiance et le respect profonds qu'ils avaient pour la Tsemouk-Tatpas (Robe-Noire.)

J'avais le cœur gros ; car les quelques jours passés au milieu d'eux m'avaient déjà fortement attaché à ces pauvres enfants des bois, qui m'avaient si édifié et donné tant de consolations par leur foi vive, leurs dispositions sincères et leur touchante ferveur.

Je me mis donc en route, emportant bien profondément gravées dans mon cœur les douces émotions causées par cette visite si consolante, et je bénissais le Seigneur du fond de mon âme d'avoir daigné me choisir, moi, indigne et faible instrument de sa puissance et de sa miséricorde pour distribuer les grâces abondantes qu'il fait toujours pleuvoir sur ceux qui sont « doux et humbles de cœur. »

Je me rendis heureusement à Walla-Walla, où je fis mes préparatifs pour ma mission aux Montagnes Rocheuses.

Daignez me croire,

Monseigneur,

De votre grandeur, le serviteur humble et soumis,

L. N. ST. ONGE, Ptre.,
Missionnaire.

ETUDE SUR LA NATION MONTAGNAISE.

Le Père Petitot, dont nous avons souvent eu le plaisir de lire les lettres, a fait des recherches scientifiques très-intéressantes sur l'origine et l'histoire des principales tribus qu'il a eu à évangéliser ; ce bon Père fait marcher de pair les recherches de la science avec les travaux, les plus pénibles de l'apostolat. Comme souvent il a été question, dans nos Annales, de la Nation Montagnaise, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur fournissant quelques notes sur l'origine et les traditions de cette grande nation sauvage par le R. P. Petitot.

I

Vous me demandez que je vous entretienne de l'origine de nos sauvages. Je crois avoir satisfait à votre curiosité, selon la mesure de ma science présente sur ce point, dans la dernière partie du travail que j'ai eu le plaisir de vous adresser sur la famille déné ou chippewapenne. Si vous trouvez ces données trop incomplètes, comme elles le sont en effet, n'accusez que l'ignorance des sauvages. On ne pourra connaître cette origine que par les traditions, qui ressemblent fort à des contes, tant elles sont surchargées de détails niais et puérils ; par l'analogie des langues, et sur ce point je vous ferai part d'une découverte que je viens de faire et qui me confirme dans ma douce illusion, si c'en est une, que ces peuples pourraient bien être de race juive ; enfin par les rapprochements entre les coutumes de cette nation et les observances légales du peuple juif, rapprochements qui me paraissent aussi militer en faveur de l'opinion ci-dessus énoncée. Quoique j'aie déjà traité ce sujet dans mon travail, je vais y revenir ici, en groupant toutes les coutumes qui ont quelque rapport avec celle de la nation juive.

Les Déné ne prennent de femme que dans leur tribu ; ils ont la plus grande répugnance à aller en chercher dans les tribus voisines. Les plus septentrionaux n'éprou-

vent même aucun scrupule à épouser leur belle sœur, leur parente au deuxième degré de consanguinité. Or, il est dit dans le livre des Nombres (xxxvi, 7) : *Omnes viri ducent uxores de tribu et cognitione suâ.*

Aussitôt qu'un Déné meurt, nul ne le touche : on le roule dans une vieille couverture ou une robe de fourrure, et on le cache entre quelques pieux disposés en toit ou en coffre, puis on s'éloigne à la hâte. Bien souvent on le laisse sans sépulture au lieu où il est mort. Un cadavre est quelque chose d'excessivement immonde à leurs yeux. Or la bible dit : *Qui tetigerit cadaver hominis et propter hoc septem diebus fuerit immundus* (Nombres xix, 11).

Les Déné ne touchent jamais aux cendres des morts. Des ossements de leurs proches demeurent exposés sur le bord des sentiers ou dans les bois, sans que nul leur donne la sépulture. Or le livre des Nombres dit (xix, 16) : *Si quis in agro tetigerit cadaver hominis, sive os illius, sive sepulcrum, immundus erit septem diebus.*

Dès qu'un Déné entre en agonie, ses parents abattent la tente qui est leur demeure, car si le moribond y rendait le dernier soupir, on serait obligé de la jeter. On en retire également les ustensiles, les armes, les vêtements ; on ne laisse auprès du malade que les objets dont on veut faire abandon. En cas de mort, il faudrait en effet brûler, jeter à l'eau ou suspendre aux branches des arbres tous les objets qui auraient entouré le défunt. C'est ce qu'on fait pour les vêtements qui se trouvent sur le moribond au moment de sa mort. Et la Bible dit : *Ista est lex hominis qui moritur in tabernaculo : omnes qui ingredientur tentorium illius et universa casa quæ ibi sunt, polluta erunt septem diebus* (Nombres, xix, 14). On appelle ces détroques des morts *elnari* ou *elitay*, c'est-à-dire *repoussé, rejeté* : c'est l'anathème des Juifs, le *tabou* des Polynésien ; c'est aussi la désignation commune des esclaves, des misérables, des orphelins, et généralement de tout ce qui est repoussé ou rejeté par la société.

Les Déné abhorrent les chiens. Non-seulement ils n'en mangent jamais la chair, comme le font les Algonquins, mais ils ne se servent des chiens pour traîner les fardeaux qu'à l'instar des blancs. Jadis c'était aux femmes que revenait cet emploi, et les chiens servaient seulement à la chasse. La comparaison avec un de ces animaux est l'injure la plus grossière qu'on puisse faire à un Déné. Ils

les méprisent tellement que, seule entre toutes les femelles des animaux, celle du chien a un nom spécial. Jr, *non offeres*, dit la Bible, *pretium canis in domo Domini Dei tui..... quia abominabile est..... apud Dominum tuum* (Déutéronome, xxiii, 18).

Comme les Juifs, les Déné comptent les jours d'un coucher du soleil à l'autre. Nous avons bien de la peine à leur persuader que le dimanche, ainsi que les jours de jeûne et d'abstinence commencent à minuit et se prolongent jusqu'à minuit. Aussi leur arrive-t-il fréquemment, en dépit de nos instructions, de faire gras ou de se mettre au travail les jours de vendredi ou de dimanche, dès que le soleil est couché.

Je ne reviendrai pas sur les passages du Lévitique (xvii, 13—xv, 19), qui ont trait à la prohibition du sang et aux impuretés légales, je vous en ai déjà entretenu ailleurs.

Les femmes déné nourrissent leurs enfants durant trois ans. Or, il est constaté par le second livre des Machabée (chap. vii, 27), que les femmes israélites avaient la même coutume.

Le Lévitique défend aux Juifs l'usage de certaines viandes et de certains animaux. Les Déné également ne se croient pas permis l'usage de plusieurs mets qui sont nommés *été aweni* et regardés comme ensorcelés.

Les Déné, ainsi que les Juifs et tous les Orientaux, n'ont point de termes dans leur vocabulaire pour désigner leurs cousins, soit germains, soit éloignés. Ils ne leur donnent pas d'autre nom que celui de frère et de sœur. De même les orphelins nomment père et mère ceux qui les ont élevés.

D'après les traditions déné, l'homme apparut sur la terre au temps des baies de bruyère (qui remplacent ici les fruits) c'est-à-dire au commencement de septembre. D'après ces mêmes traditions, le déluge aurait eu lieu en mars ou en avril, c'est-à-dire lorsque la chaleur commence à fondre les neiges; et, en septembre, la terre aurait été soulevée par un canard ou un rat musqué. Or, nous voyons que chez les Juifs le premier jour du mois *tézri* (septembre), qui se nommait la fête des Trompettes, était le premier jour de l'année civile, parce que Dieu y fit le monde, ou bien le délivra du déluge.

Voici une singulière fête que célèbrent nos Peaux-de-

Lièvre, dans les bois, durant la nuit du 21 mars, mois qu'ils nomment la *Lune des Rennes*. Comme j'en ai été témoin, je puis en garantir le récit. A minuit, tous les sauvages d'un camp, hommes, femmes et enfants, se rassemblent dans une vaste tente, autour d'un grand feu. Chacun est en habit de voyage, un grand bâton à la main et le dos chargé d'une besace contenant de la viande de renne. Ils commencent par se coucher sur le côté autour du feu, dans l'attitude de gens fatigués par la marche; puis le plus ancien se lève, et, imitant l'allure d'un homme pesamment chargé et succombant sur le faix, il marche appuyé sur son bâton, sort de la tente, et en fait le tour en regardant la lune et en chantant: «Que c'est lourd! Musaraigne, ta croupe m'écrase dans la forêt (*Enèkkew! Glu-da-tsolì, nè-kla trèna-si-kkin, tsu-tchin-é*). Le premier étant rentré dans la loge, un autre, puis un troisième renouvellent ce manège, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Celui-ci ayant fini son tour de promenade, tous en commun font festin avec les viandes que chacun a apportées dans son havre-sac.

Surpris des rapports de cette cérémonie avec celle de la Pâque des Juifs, dont ils ne nous ont jamais entendu parler, je leur en demandai la raison. Ils me répondirent qu'ils ne la connaissaient pas plus que celle des paroles qu'ils prononcent, mais que leurs ancêtres faisaient cette cérémonie afin d'obtenir une grande abondance de rennes. Leur ayant demandé pourquoi ils regardaient la lune, en l'appelant *Musaraigne*, ils me répondirent que ce n'était pas à la lune qu'ils s'adressaient, mais au petit homme qui y est représenté et qu'ils nomment *Glu-da-holi*. C'est le même que *Betsriné Yènelchyan* des Montagnais, dont je vous ai donné l'histoire et qui, après avoir fait maints prodiges, avait disparu un beau jour, sans qu'on ait pu savoir où il était allé; seulement, les Peaux-de-lièvre le font se réfugier dans la lune. Son histoire a de grands rapports avec celle de Moïse.

Je n'ajouterai à la description de cette fête aucun commentaire, et vous la donne telle qu'elle est; je me contente de vous rappeler que le mois de *nisàn* (mars) était le premier mois de l'année ecclésiastique, parce que c'est en ce mois que les Juifs furent tirés d'Égypte. Le vingt et unième jour, septaine de Pâque, jour de l'équinoxe du printemps,

était la fête de fruits nouveaux, et on y faisait des prières pour obtenir de la pluie.

II

J'ai dit que c'est surtout par l'analogie du langage que l'on pourra reconnaître l'origine de nos tribus indiennes. J'ai donc glané, de côté et d'autre, des vocabulaires de huit à dix langues de l'Orient et des îles situées dans la mer du Sud, et j'ai comparé le déné avec le chinois, le japonais, le coréen, le malais, le tagal (îles Philippines), le suluk (Polynésie malaise), le maori, le chinouk et le tamoul. Bien que je n'attache pas grande importance à quelques rares analogies que j'ai trouvées entre ces différentes langues, et que je ne crois pas qu'il faille, sans plus amples recherches, faire descendre nos Dénés des Chinois ou des Tagals, toutefois je vous fournirai ces documents, et vous prierai de m'éclairer de vos conseils, si mes inductions vous paraissent erronées. Car je ne vous donne ceci que comme une simple étude, une causerie scientifique.

Voici donc quelques-unes de ces similitudes :

PIEDS. — Malais *si-ki*; chinois, *kio*; déné *khe*, *kiié* dindjié, *ké*.

TERRE. — Chinois, *ti*, *tien*; malais, *tana*; coréen, *ttati*; déné, *ni ti*, *né*; dindjié, *nan*.

MONTAGNE. — Chinois, *chan*, déné, *shèsh*, *chié*, *chiw*, *ché*; dindjié, *chié*.

MAISON (intérieur). — Chinois, *yi*; japonais, *ie*; déné, *yé*, *jé*; dindjié, *jié*.

MAISON (pavillon). — Chinois, *kung*; déné, *kuné*, *kiné*.

MAISON (tente). — Tagal, *balay*; déné, *nan-bali*, *non-palé*; dindjié, *ni-bia*.

ANTRE. — Tagal, *aiba*; esquimau, *aïpa*.

OEIL. — Malais, tagal, *mata*; déné, *enta*, *enna*.

OUTARDE. — Chinois, *ngo*; japonais, *ga*; déné, *ga*, *npa*; dindjié, *pé*; malais, *gangsà*.

Les mots *père* et *mère* s'écrivent et se prononcent à peu près de la même façon dans un grand nombre de langues :

PÈRE. — Hébreu, *abba*; grec moderne, *papa*; latin, *pater*; français et anglais, *papa*; espagnol, italien, provençal,

padré, païré; esquimau groënlandais, *apapa*; esquimau labrador, *apan*; malais, *bapa*; coréen, *apuy*; chinois, *fu*.

MÈRE. — Hébreu, *ém*; grec moderne, *mama*; latin, *mater*; français et anglais, *maman, mama*; espagnol, italien, provençal, *madré, mairé*; esquimau groënlandais, *amama*; esquimau labrador, *aman*; malais, *ama, inné*; coréen, *omi*; chinois, *mu*; tagal, *énâ*; déné, *énné, mon*.

Le mot *homme*, en général, offre autant de similitudes :

HOMME. — Hébreu, *adam, adom*; tagal, *tano*; chipevwayan, *dènè, tènè, ottiné*; loucheux, *dindjié*; polynésien, *kanak*; indien des Montagnes Rocheuses, *ana, naané*; esquimau, *innok, innoît*; algonquin, *iniâiw, iginiw, anichinabaw*.

Dans la langue déné, les consonnes sont des forces, des moteurs, elles sont l'âme des mots; elles seules sont *préfixes* et ne changent ni dans les différents mots qui composent un ordre d'idées, ni dans les différents dialectes qui divisent la langue. Les voyelles sont des éléments, des suppôts plastiques, des manières d'être, des passifs, sur lesquelles les consonnes exercent leur action: elles sont *affixes* et, par leur mutation seule, elles spécifient les dialectes ou les différents mots qui composent un ordre d'idées.

Les mots, fruit de cette génération, traduisent ou des actions et des passions, et ils sont nommés verbes, adjectifs, participes; ou des effets subsistants en eux-mêmes, et ils sont appelés, noms, pronoms; ou des relations, et ce sont les autres parties du discours.

Les voyelles ai-je dit, sont des éléments; or, comme les éléments sont au nombre de quatre, il y a quatre voyelles l'*u* et le *w* se confondent avec l'*o*; la première de ces lettres, en tant qu'ayant un son à elle propre, est exclusivement française). L'*a* exprime l'air (*aer, ta*) et tout ce qui y a rapport; l'*e* exprime la matière pesante, la terre (*ers, nné*), et tout ce qui y a rapport; l'*i* exprime le fluide igné (*ignis, iti*), et tout ce qui y a rapport; enfin l'*o* exprime les fluides aqueux (*unda, tw*), et tout ce qui y a rapport.—Je pourrais fournir des multitudes d'exemples de tout cela non-seulement parmi les racines monosyllabiques, mais aussi parmi les mots composés.

Le R. P. Petitot groupe ensuite, sous chaque consonne, un certain nombre d'idées dans l'expression desquelles cette consonne domine. Nous renonçons à le suivre dans

cet exposé, principalement à cause de la difficulté de lire et d'écrire correctement les expressions en langue déné qui servent d'exemples. Il suffira, pour faire saisir la théorie, de citer l'observation suivante : le *z* exprime l'obstacle, l'immobilisation, le frottement : *hoza*, obstacle ; *hozo*, givre, frimas ; *hozi*, somnolence ; *ézi*, corps ; *noinza*, usé ; — le *ch* exprime l'ampleur ou ce qui la produit : *chiè*, montagne ; *chô*, gros ; *chi*, nourriture ; *cho*, souffle ; *encha*, vaste.

Le P. Petitot continue :

Il est temps que je finisse. J'ajouterai seulement que j'ai été bien étonné, quelque temps après avoir entrevu cet ordre, d'apprendre par mes lectures que, dans l'hébreu, les consonnes seules sont préfixes, et que cette langue, qui n'était qu'un idiome par rapport au chaldéen, à l'égyptien, au syriaque, au samaritain et au phénicien, s'écrivait sans voyelles ; de telle sorte que chacun pouvait, en suppléant aux voyelles manquantes, lire les saintes Ecritures dans sa propre langue.

Si le déné s'écrivait quelque jour, il serait bon de n'écrire que les consonnes, comme en hébreu, le changement des voyelles constituant les dialectes. En voici quelques exemples, par lesquels je termine :

MONTAGNE. — Montagnais, *ch-ésh* ; flanc-de-chien, *chi* ; esclave, *chiè* ; peau-de-lièvre, *chin* ; loucheux, *chik*.

TERRE. — Montagnais, *ni* ; esclave, *né* ; loucheux, *nan*.

EAU. — Montagnais, *teu* ; flanc-de-chien, *tei* ; loucheux, *tcon*.

ARBRE. — Montagnais, *dé-tchén* ; esclave, *dé-tchin* ; loucheux, *dé-tchân*.